

LE CARILLON

D'HEUGNES



Automne 2021

Numéro 104



Alexandre MARTIN 2020

SOMMAIRE

Mot du Maire	p. 2
Conseils Municipaux	p. 4
CCEV	p. 7
École	p. 8
Notre dossier : « Ordures ménagères »	
Une entreprise à l'honneur	p. 9
Associations	p. 10
Photo Mystère	p. 11
Boulangerie	p. 12
Courses cyclistes	p. 12
Hommage à Mr Jubert	p. 13
Cérémonie de La Butte	p. 14
Livres Libres	p. 14
Quoi de neuf dans l'agenda ?	p. 15
Informations diverses	p. 16
État civil	p. 16



Bulletin Municipal

Tél 02 54 39 01 85

Fax 09 70 32 43 77

mairie.heugnes@wanadoo.fr

www.heugnes.fr

Facebook : Heugnes Indre

La Mairie sera fermée : les 12 et 13 novembre
du 25/12 21 au 02/01/22

Comité de rédaction :

Philippe Kocher, Noëlle Cugnière, Ginette Labecot,
Nadine Maerten, Philippe Maerten, Laure Parola-
Daniel, Martin Parola-Daniel, Claude Rouget,
Bernard Schacre, Muriel Wallet.

Mot du Maire

Beaucoup de Heugnoises et Heugnois ont connu le directeur de l'école publique communale entre 1980 et 1996 . Ils se rappelleront de Claude ROUX qui a instruit, éduqué un très grand nombre d'entre eux durant ces 16 années passées dans notre village.

Habitant de PELLEVOISIN, Claude a été très engagé dans le mouvement associatif et sportif et aussi dans la vie politique locale à travers ses mandats municipaux et en particulier entre 2001 et 2014 comme Maire de sa commune.

C'est Claude qui m'a mis le pied à l'étrier de la politique locale en me proposant de faire partie de son équipe entre 2001 et 2008 (mandat de sept ans au lieu de six). Une expérience humaine enrichissante, formatrice telle que, dès 2008 - j'habitais la commune depuis un an - le Maire de Heugnes, Bernard GARNIER, me demandait de faire partie de son équipe. Et depuis, je n'ai plus quitté les affaires communales.

Claude, c'était la bienveillance, la fidélité en amitié, le pédagogue, dévoué à ses concitoyens, aux fortes valeurs humanistes !

A la sortie de chaque nouveau numéro de notre bulletin municipal « le Carillon », il appréciait le recevoir à son domicile et ne manquait pas de nous envoyer par courriel un petit mot de remerciements et d'appréciation globale sur notre bulletin.

MERCI pour tout Claude et au revoir !

André JUBERT qui fut Maire de notre commune durant trois mandats consécutifs, entre 1971 et 1989, nous a lui aussi quitté. Un hommage lui est rendu dans ce bulletin.

Un évènement important s'est produit le mardi 14 septembre dernier dans le centre-bourg : **la réouverture de notre boulangerie-pâtisserie.**

Nous avons souhaité prendre le temps pour construire un projet sérieux, viable, et qui perdure. Après avoir étudié différents projets, celui présenté par Mathias et Mathilde COUTURE, boulangers à BOUGES-LE-CHÂTEAU, a rempli tous les critères retenus. L'acte de cession du fonds de commerce signé devant notaire, Mathias et Mathilde se consacrent dorénavant au développement de leur entreprise et d'ores et déjà réfléchissent aux tournées qu'ils vont entreprendre dans les prochaines semaines sur Heugnes et les communes environnantes.

Bienvenue à Mathias, Mathilde et Côme, leur petit garçon !

Ginette et Serge LABECOT nous ont fait part récemment de leur décision d'arrêter la prise en charge « des Amis du jeudi ». Nous regrettons leur décision tout en la comprenant. Nous les remercions très sincèrement pour leur engagement et le travail fourni durant toutes ces années au service de nos anciens. Réfléchissons tous ensemble à ce que pourrait être la nouvelle « formule », la nouvelle proposition en direction de nos aînés. Et pourquoi pas un évènement régulier, d'une journée avec repas au restaurant le midi, à mettre en œuvre par le(s) promoteur(s) de l'idée. Quelques exemples : les visites du château de Valençay et du Musée de l'automobile, le zoo de Beauval, spectacle de Caméléon Productions à la ferme de Bellevue de Villentrois, etc... Qu'en pensez-vous ? N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie qui enregistrera toutes les idées. L'important étant d'être force de propositions en direction de nos aînés.

La distribution des colis de Noël aura lieu le jeudi 16 décembre 2021 en milieu de matinée par les conseillers municipaux. Parmi les produits du colis, vous trouverez un pot de miel provenant du rucher communal. Pour ceux qui ont choisi le repas, celui-ci se tiendra au restaurant « chez Babette » à PELLEVOISIN ce même jour. Rendez-vous à 12h15 sur place.

Les vœux de la municipalité auront lieu le vendredi 07 janvier 2022 à 18h30 à la Maison des associations. L'an dernier, nous n'avons pas pu vous accueillir pour cause de pandémie. Nous espérons vraiment pouvoir le faire en ce début de nouvelle année.

Le point sur les derniers travaux engagés.

L'église : les derniers gros travaux engagés sur l'église remontent aux années 70 (réfection de la toiture en deux fois). En collaboration avec le Directeur du CAUE, Alexandre MARTIN, nous souhaitons réaliser une étude sur l'état sanitaire du bâtiment dans sa globalité. Cette étude nous permettra de connaître, pour chaque corps de métier, les désordres et les remèdes pour maintenir notre église en état sans avoir la prétention d'en faire une neuve ! L'étude nous précisera les travaux à entreprendre et leurs montants estimatifs. Bien-sûr, c'est un projet à envisager sur plusieurs exercices budgétaires dans un montant financier circonscrit.

Campagne annuelle de curage de fossés.

Plusieurs centaines de mètres linéaires de fossés ont été curés et quatre passages de propriété ont été refaits par l'entreprise LOGIE sur nos indications route de La Fond, aux Baratauderies, à la Pataudière, aux Châtaigniers, à La Blanchardière, à Audière et aux Charrauds. Pour 2021, la facture

de l'empierrement des chemins avec quelques 360 tonnes de grave calcaire par les deux adjoints techniques et la campagne de curage de fossés se monte à presque sept mille Euros.

Une note négative : la dégradation de 2 panneaux de signalisation « croix de saint André » par des engins agricoles à l'intersection de chemins communaux avec la voie de chemin de fer (prix unitaire d'environ 150,00 €). Merci au nom des contribuables Heugnois pour une facture qu'ils ne devraient pas avoir à payer ! Et la disparition de panneaux de lieux dits tels que « Les Grands Buissons », « Le carroir », les deux panneaux « interdiction de stationner » sur le parking des Sapeurs-Pompiers, etc...Là encore, une belle facture en perspective pour les deniers communaux.

Dans ce numéro du Carillon d'Automne, vous trouverez un encart sur le traitement des Ordures Ménagères et en particulier sur la gestion des bio-déchets. La gestion des OM représente l'un des premiers postes budgétaires de la CCEV et devient un véritable casse-tête pour son vice-président Alain REUILLON pour contenir au maximum les inévitables augmentations financières substantielles tout en prenant en compte les nouvelles règles qui nous sont imposées. Le concours actif des administrés des communes, de notre commune est indispensable, déterminant pour la réussite de ces objectifs.

Je terminerai mon mot en félicitant très sincèrement les membres de la commission communication et sa responsable Muriel WALLEY pour l'excellent travail réalisé à travers le Carillon, Heugnes.fr, Livres Libres...

Les membres de l'équipe municipale restent à votre écoute, n'hésitez pas à les joindre en cas de nécessité. Portez vous bien, prenez soin de vous.

Le Maire
Philippe KOCHER

Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL juillet 2021

MOTION DE LA FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une motion de la Fédération nationale des communes forestières, et avant de proposer le vote à l'assemblée, en fait lecture :

considérant :

- Les décisions inacceptables du Gouvernement d'augmenter une nouvelle fois la contribution des Communes forestières au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025,
- Les impacts considérables sur les budgets des communes et des collectivités qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens,
- Le risque de dégradation du service public forestier dans les territoires en raison du projet de suppression de 500 emplois prévu dans le futur contrat Etat-ONF,

considérant :

- L'engagement et la solidarité sans cesse renouvelés des Communes forestières au service des filières économiques de la forêt et du bois, en période de crises, notamment sanitaires,
- L'impact très grave de ces crises sanitaires sur les budgets des communes déjà exsangues,
- Les incidences sérieuses sur l'approvisionnement des entreprises de la filière bois et des emplois induits pour ce secteur,
- Les déclarations et garanties de l'État reconnaissant la filière forêt-bois comme atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique et énergétique, ainsi que la lutte dans le changement climatique.

La Fédération nationale des Communes forestières, réunie en conseil d'administration le 24 juin 2021

EXIGE :

- Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières,
- La révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

DEMANDE :

- Une vraie ambition politique de l'Etat pour les forêts françaises,
- Un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **APPROUVE et VOTE POUR** la motion de la Fédération nationale des communes forestières.

ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS INERTES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de consultation relatif à la demande d'enregistrement déposée par la société IFB REFRACTORIES en vue d'exploiter une installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de la commune de Heugnes, au lieu-dit « la Cassotte ».

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et après en avoir délibéré, par 9 voix POUR et 2 abstentions, émet un avis favorable à l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes.

DOSSIER BOULANGERIE - vente du fonds de commerce

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de sa séance du 9 février 2021, il avait été décidé de vendre le fonds de commerce de la boulangerie et de louer les murs.

Il convient de modifier les montants.

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- la vente du fonds de commerce au tarif de 30 000 € (hors système TVA) correspondant à 29 000 € de vente de matériel et à 1 000 € de clientèle.
- une location des murs des locaux professionnels (sans le logement) à 200 € HT/ mois (cette somme sera perçue par mois à terme échu).
- une caution pour les locaux de 200 € HT.
- les taxes foncières seront à la charge du locataire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve la vente du fonds, les tarifs proposés et précise que l'acte (vente et location) sera rédigé chez un notaire et à la charge de l'acquéreur.
- Le bail sera établi pour une durée de trois ans tacitement reconductible.

CONSEIL MUNICIPAL octobre 2021

ACHAT D'UN MICRO-TRACTEUR ET D'UNE TONDEUSE TROIS POINTS : demande de FAR 2022

Le micro-tracteur actuel « Kubota » a 13 ans et la tondeuse est de 1994.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune peut prétendre au Fonds d'Action Rural (FAR) pour 2022 dans le cadre de son projet d'achat d'un micro-tracteur et d'une tondeuse trois points.

A cet effet, il présente 2 devis

- SARL Garage de Crotz pour un montant de 19 990 € HT (23 988 € TTC)
- SAS Cloué pour un montant de 17 783.33 € HT (21 340.00 € TTC) avec extension de garantie de 5 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- DECIDE d'établir une demande au titre du FAR 2022
- RETIENT la proposition de la SAS Cloué pour un montant de 17 783.33 € HT (21 340.00€ TTC).
- AUTORISE le Maire de signer tous documents relatifs à ce dossier

- VALIDE le plan de financement suivant :

	Montants en € HT	%
FAR	14 226.66	80%
Fonds propres	3 556.67	20 %
Total	17 783.33	100,00%

ACHAT D'UN DEFIBRILLATEUR

Il s'agit, dans la durée de la mandature, de doter la commune de 2 défibrillateurs posés pour l'un à la Maison des Associations et pour l'autre à la Mairie. Notre souhait est d'en acquérir un dès maintenant et de l'installer à la Maison des Associations.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la société MATECIR SAS Défibril d'un montant de 1 977.60 € TTC pour l'achat d'un défibrillateur Zoll AED+ avec boîtier extérieur, électrodes, signalétiques et maintenance d'un an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Accepte le devis de la société MATECIR SAS Défibril pour l'achat d'un défibrillateur d'un montant de 1 977.60 €

ACTUALISATION DES TARIFS DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT AU 01 JANVIER 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'augmenter les tarifs d'assainissement de 1% à compter du 1^{er} janvier 2022 comme suit :

- Part fixe : 39.38 € HT (38.99 € (tarif 2021) x 1%)
- Part variable : 1.3889 € HT (1.3751 € (tarif 2021) x 1%)

APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2020

volume facturé : en baisse de 3,15 % par rapport N-1

- La commune rembourse environ 20 000 €/an (capital + intérêts)
- Impayés : 922 € (7%)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour l'année 2020.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le rapport RPQS ci-joint, qui n'amène aucune observation.

PARCELLES COMMUNALES : TARIF DES FERMAGES POUR LES BAUX A INTERVENIR A COMPTER DE NOVEMBRE 2021

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de faire un point sur les tarifs des fermages des terrains communaux.

Actuellement, le fermage est équivalent à 3 quintaux / hectare (délibération du 8 janvier 2010) pour les baux les plus anciens et équivalent à 4.5 quintaux / hectare (délibération du 11 février 2020).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 10 voix POUR et 1 abstention,

décide :

- De maintenir les tarifs des baux en cours et lors de leur renouvellement.
- D'établir les nouveaux baux à intervenir au tarif de 5.5 quintaux / hectare (soit 133.81 € / hectare sur une base d'indice 2021 de 106.48) en application de l'article L 411-11 du Code Rural fixant les valeurs locatives (maxima et minima).
- Que le fermage subira chaque année, à l'échéance, la variation de l'indice des fermages défini par M. le Préfet de l'Indre (pour mémoire 2021 +1.09 %).

Le Maire informe les membres du Conseil qu'un agriculteur décidant de prendre sa retraite au 01 décembre 2021, souhaite abandonner l'exploitation des terres en fermage, soit environ 48 hectares.

Un courrier sera envoyé dans les prochains jours aux agriculteurs de la commune à ce propos.

ENREGISTREMENT D'UNE PLATEFORME DE STOCKAGE ET DE VALORISATION DE DECHETS VERTS, CENDRES ET BOUES SUR LE TERRITOIRE DE VELLES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de consultation relatif à la demande d'enregistrement déposée par la société INDRE ENVIRONNEMENT en vue d'exploiter une plateforme de stockage et de valorisation de déchets verts, cendres, bois et boues sur le territoire de la commune de VELLEES, la commune de Heugnes étant concernée par les risques et inconvénients dont l'établissement peut être la source engendrés par le plan d'épandage du compost non normé.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et après en avoir délibéré, par 11 voix POUR, émet un avis favorable à l'exploitation d'une plateforme de stockage et de valorisation de déchets verts, cendres, bois et boues sur le territoire de la commune de VELLEES.

QUESTIONS DIVERSES

- Travaux d'Intérêt Général :

La justice apporte une réponse à l'infraction commise, substituant aux courtes peines d'emprisonnement une sanction individualisée, resocialisante et efficace pour lutter contre la récidive. La commune souhaite devenir structure d'accueil de TIG. Projet à partager bien-sûr avec les deux adjoints techniques communaux.

- Le rucher communal :

Production d'un peu plus de 25 kg de miel ! Nous en ferons profiter nos anciens au moment de la distribution du colis de Noël et les enfants de l'école.

- Éclairage du parking de la Maison des Associations

Envisager l'éclairage extérieur côté parking et côté lampisterie avec système automatique de mise en marche.

- Restauration de l'église

Une étude portant sur l'état sanitaire de l'église dans sa totalité est en cours. Trois architectes du patrimoine ont été contactés pour réaliser cette phase préparatoire en vue de demander les subventions et d'engager les travaux nécessaires à la sauvegarde de ce bâtiment emblématique.




**Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Vous rencontrez des difficultés avec internet ?**

L'Espace France Services de Valençay est là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... L'Espace France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches du quotidien. Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates, dont chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.












NOS HORAIRES :

- LUNDI : fermé
- MARDI : 8h30 à 12h et 13h à 17h
- MERCREDI : 10h à 12h et 13h30 à 17h
- JEUDI : 8h30 à 12h et 13h à 17h
- VENDREDI : 8h30 à 12h et 13h à 16h
- SAMEDI : 10h à 12h et 14h à 16h



ESPACE FRANCE SERVICES

Tél. 02 54 29 46 36
Email : valencay@france-services.gouv.fr
Adresse postale : Espace Gâtines - 11, route de Faverolles 36600 VALENÇAY
www.cc-ecueille-valencay.fr  

Un projet porté par :  

Notre école

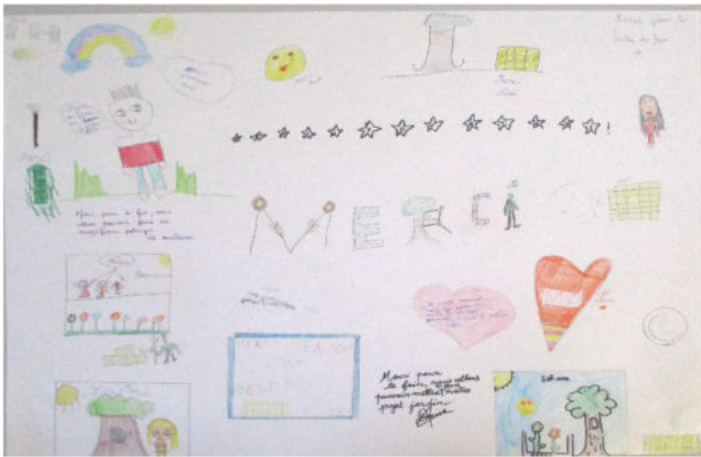
L'école accueille cette année 15 élèves de CE2-CM1-CM2.
En ce début d'année, nous avons réalisé un projet "Recycl'Art"
l'objectif était de créer une Tour Eiffel en utilisant du matériel cassé.

Le thème annuel des écoles du RPI Heugnes-Pellevoisin est "le jardin". Nous allons donc réaliser un jardin à l'école de Heugnes. Ce jardin sera divisé en deux parties : une partie réalisée sur une couverture de foin et une partie sur de la terre nue. Les élèves pourront ainsi comparer la pousse des différentes plantations.

Les élèves ont tenu à remercier l'exploitant agricole qui nous a offert les bottes de foin en réalisant un dessin collectif.



La tour Eiffel version Recycl'art



Nous allons également partir en voyage scolaire 3 jours avec les CP-CE1 de l'école de Pellevoisin. Nous organiserons tout au long de l'année des actions pour récolter des fonds afin de financer ce voyage. Prochainement ce sera une vente de chocolats.

Vente de chocolats pour financer la classe de découverte

Des catalogues sont à votre disposition à la Mairie.

★ ★ Vente de chocolats ★ ★

Les écoles de Pellevoisin et de Heugnes organisent une grande vente de chocolat afin de financer leur classe découverte de fin d'année.

Pour commander rien de plus simple :

1. Complétez le bon de commande (n'oubliez pas vos coordonnées)
2. Joignez votre chèque à la commande
3. Déposer votre commande dans la boîte aux lettres de l'école
4. Venez chercher votre commande le vendredi 17 décembre à l'école de 8h00 à 17h00 ou sur le stand au marché de Noël de Pellevoisin le dimanche 19 décembre.

Le meilleur vendeur de chaque classe sera récompensé !

Merci d'avance pour votre participation !



Ça déménage aux Jardins du Nahon !

Nouvelle adresse pour de nouvelles serres.

C'est à présent à La Haute Berthonnière à Heugnes (route de Palluau), que vous pouvez d'ores et déjà acheter ce qu'il vous faut pour fleurir et végétaliser votre jardin. Plus d'espace pour la production, une serre de vente réaménagée, une récupération d'eau de pluie optimisée avec un stockage de 300m³, des sanitaires et vestiaires modernes et aux normes pour le personnel, un grand hangar de stockage et de rangement : c'est un quotidien agréable qui se profile pour l'avenir des horticulteurs pépiniéristes qui s'y activent mais aussi pour les clients.



Bientôt l'inauguration officielle prévue au printemps, lors d'un grand week-end inaugural... En attendant, toute l'équipe est opérationnelle, ravie de vous accueillir et les serres déjà ouvertes. N'hésitez pas à vous y rendre en avant première, pour y découvrir de quoi vous faire plaisir et de quoi offrir à vos proches !

Remarquables variétés de vivaces, dont de jolies fleurs, une multitude de sedum et jubarbes peu communes, nombreuses aromatiques : des plus classiques : thym, menthe et romarin aux plus extravagantes : plante curry ou goût d'huître, quantité de petits fruits, arbustes de haies, grimpantes, arbres fruitiers, collection de rosiers, annuelles de saison, et sans oublier les kokédamas : art végétal Japonais, constitue la grande diversité de végétaux que vous trouvez au Jardin du Nahon.



Sourires aimables et conseils avisés, afin de vous guider dans votre sélection, vous faire découvrir les petites nouveautés, les originales, vous accompagner au mieux dans le choix d'une variété en fonction de votre sol, de l'exposition et des bonnes associations : faites confiance à Aurélie, Brigitte et Henri, ils connaissent leur sujet !



Les Jardins du Nahon, Horticulteur Pépiniériste
- Ouvert : lundi au samedi : 9h30-12h et 14h-18h
La Haute Berthonnière, 36180 Heugnes
- 06 58 54 65 10 - lesjardinsdunahonheugnes@gmail.com

Associations

Amicale des parents d'élèves

Reboostés par la belle réussite du pique-nique de fin d'année, l'Amicale des parents d'élèves a fait une rentrée sur les chapeaux de roue. Dès le jeudi 2 septembre, nous avons offert un masque à chaque élève concerné par le port obligatoire.

Nous avons tenu notre assemblée générale le 23 septembre et nous nous réjouissons de la participation de nouvelles familles et de nouveaux projets.

Un service d'aide aux devoirs va voir le jour à la rentrée des vacances d'automne.

Nous tiendrons avec les enseignantes un stand lors du marché de Noël de Pellevoisin afin de participer au financement d'un voyage de 3 jours au château de Brannay (89) pour les 2 classes élémentaires.

Enfin le retour du printemps devrait nous permettre d'organiser un Carnaval, une Chasse aux œufs et pourquoi pas une bourse aux jouets.

Pour finir, nous vous précisons que l'adhésion à l'APE n'est pas limitée aux seuls parents et grands-parents d'élèves ; elle est ouverte à tous ceux qui souhaitent s'investir pour l'école et les enfants.

Nous lançons donc un appel à toutes les bonnes volontés pour l'aide aux devoirs, votre engagement peut être ponctuel ou limité dans le temps selon vos disponibilités.

N'hésitez pas à appeler : Céline Chauveaux (présidente): 06 21 35 96 39, Jean Michel Penin (Trésorier) : 06 32 11 75 65 ou Claire BRUN (Secrétaire) : 06 79 89 01 00.

Comité des Fêtes : Amicale du Ô Nahon

JEUDI 11 NOVEMBRE

14 H 00

SUPER LOTO

Animé par Romain

PALLUAU

Centre Socio-Culturel **Sur Indre**

Ouverture des Portes à 12 H 30

Tirage à Soufflerie
Cartons et Contrôle Informatisés

Organisé par le
Comité des Fêtes
d'Heugnes

MANIFESTATION SOUMISE AU PASS SANITAIRE

pass COVID-19 sanitaire

3000 € De Valeur

Dont **1250 €** en Cartes Kdos

Sur + de 45 tirages

PARTIE SPÉCIALE

MINI - BINGO

PARTIE ENFANTS

En raison des Règles sanitaires :
- Plaques Plastifiées et désinfectées après chaque loto
- Port du masque Obligatoire lors de déplacements

PAS DE CARTONS INDIVIDUELS

Plaques de 6 :	15 €
Plaques de 12 :	20 €
Les plaques sont indivisibles	
Plaques de 3 Spéciale :	5 €
Lot de 5 Bingo :	5 €

Plaques Perso (Tarif sur Place)

BUVETTE RESTAURATION SUR PLACE

Réservations Obligatoires
07.54.81.05.50

« IPNS » « Ne pas Jeter sur la voie publique »

Les pompiers de Heugnes ont besoin de vous...

... autant que vous avez besoin d'eux !

Il vous est déjà arrivé d'attendre les pompiers ? Vous croyez que cela n'arrive qu'aux autres ? C'est vrai, jusqu'à ce que cela vous arrive à vous !

Voilà comment ça se passe : Vous avez eu un accident, il y a le feu chez vous, vous avez mal, vous vous sentez démuni, paniqué, désorienté... Vous ou l'un de vos proches compose le **18**, vous avez besoin d'aide. Le centre d'appel vous envoie les pompiers ! Attendez, ils vont arriver !

Bipbipbipbipbip...

Nous stoppons ce que nous étions en train de faire, prenons le minimum nécessaire, fermons nos maisons à clé et sautons dans nos voitures ou enfourchons nos vélos. Direction la caserne !

Une fois arrivé, vite, vite, se changer, c'est maintenant que nous pouvons gagner du temps !

Le véhicule est sorti, nous sommes dedans, il est temps de mettre sirène et gyrophares.

Attention, roulons prudemment mais sûrement, nous sommes pressés !

Quelques minutes de trajet, le temps de trouver la bonne adresse et nous voilà arrivés.

C'est alors le soulagement, pour vous, et pour nous, nous sommes là et maintenant nous allons tout faire pour vous venir en aide.

Ce n'est pas une vocation, ce n'est pas notre métier, mais à chaque intervention, quand nous donnons le meilleur de nous même pour vous venir en aide, nous sommes fiers et heureux d'avoir été présents le plus rapidement possible auprès de vous.

Les pompiers de Heugnes ont besoin que vous les rejoigniez afin que demain, quand vous en aurez besoin, vous n'ayez pas à attendre trop longtemps...

Alors si vous avez entre 18 et 55 ans, que vous ne connaissez des pompiers que ce que vous voyez à la télé, sachez que la réalité est tout autre et que nous serons heureux que vous nous contactiez pour faire tomber les idées reçues et pourquoi pas bientôt, vous compter parmi nous !

Chef de centre : Jean Marc HEBERT 06 89 14 65 27

Photo mystère ...

Solution du numéro 103 : Audière

Félicitations aux gagnants du numéro 103 : ,
Françoise Chesnet, Matéo Chesnet, Emilie
Bourdon , Céline Charloton, Annick Couty, Gérard
Faure, Iris Roché, Christophe et Serge.

Devinez le lieu, dans notre commune, où a été
prise la photo mystère de notre Carillon.

Vous pouvez donner votre réponse sur
l'adresse mail :

heugnes.commicommu@gmail.com

La solution sera donnée dans le prochain
numéro du Carillon avec les noms des premiers
gagnants.



Du nouveau à « La fournée du château »

Depuis le 14 septembre, Mathilde et Mathias vous accueillent à la boulangerie d'Heugnes : « La fournée du Château ».

Déjà à la tête d'une boulangerie à Bouges le Château, c'est en famille que Mathias COUTURE vient d'investir le laboratoire de la boulangerie d'Heugnes. En effet, à la fabrication du pain et des pâtisseries, c'est en compagnie de son frère Briac que Mathias s'active. Pour les livraisons à Bouges et lors des tournées, leur maman est aux commandes et dans chacune des boutiques, sa compagne et sa belle mère, vous accueillent chaleureusement.



Envie d'une baguette fraîche, d'une viennoiserie beurrée ? Envie d'une douceur à partager avec vos proches : brioche à la praline, cake, gâteau pâtissier ou de voyage, tartes et petits biscuits ? Vous trouverez tout ce qu'il vous faut, même La NR et une petite épicerie, à La Fournée du Château !



Sans oublier la spécialité de la maison : les délicieux Croquets, que nous avons pu déguster. Nous avons bien apprécié et c'est certain nous y reviendrons. Et vous, qu'avez-vous goûté ?

La fournée du Château, Boulangerie-Pâtisserie Artisanale
Ouvert du mardi au samedi de 6h30 à 13h et le dimanche de 7h à 12h30
15 place Saint Martin, 36180 Heugnes - 06 88 72 58 08

Courses cyclistes de l'été

14 août : course Christian Fenioux



18 septembre : Challenge départemental des écoles de cyclisme



Hommage à Mr Jubert

Après Roger RIOLAND voilà quelques années, c'est André JUBERT qui nous a récemment quittés. Deux piliers qui ont guidé notre vie communale durant près de 25 ans.

Élu conseiller municipal en 1965, André JUBERT accéda au poste de maire en 1971 puis reconduit en 1977 et 1983 devenant ainsi le premier maire de Heugnes à effectuer 3 mandats consécutifs apportant à la commune une stabilité dont elle avait bien besoin après une période quelque peu chaotique.

Au début des années 70, j'ai souvenir que la plus grosse partie du budget était consacrée à rattraper quelques retards en matière de réseau d'eau potable, goudronnage des voies communales, réfection de tous les bâtiments communaux surtout les toitures...

Ne pas oublier que le produit de la vente de terrains pour installer la station porcine des Tesnières servit à construire deux logements route de Pallau - que dans le cadre du C.R.A.R. - le lotissement de la Forge sortit de terre et qu'un atelier de confection fut installé dans les locaux de la cure.

André JUBERT portait un amour sans borne à sa commune et mettait sans cesse un point d'honneur à ce qu'elle fût toujours en ordre. Le cimetière, l'intérieur de l'église, le bourg, les routes communales et les bas-côtés faisaient sa fierté. Il incarnait à merveille la règle des 3 D : dévoué, diplomate, disponible.

Gérant le budget communal en économisant le moindre franc, veillant à ne pas augmenter les impôts, évitant les dépenses fallacieuses.

Avec André JUBERT est parti un grand serviteur de notre commune et un modèle pour ceux qui l'ont côtoyé soit au sein des conseils municipaux, soit auprès des associations qu'il soutenait sans faille. Il faut bien se souvenir que ce qui existe autour de nous est forcément l'œuvre de quelqu'un. Merci André et repose en paix.

Bernard GARNIER

Cérémonie de La Butte

Il y avait beaucoup de monde le samedi 28 août en fin d'après-midi à la stèle de la Butte pour la cérémonie commémorative du drame qui s'est déroulé à cet endroit le 28 août 1944.

En effet ce jour-là, il y a 77 ans, 5 hommes furent victimes de la sauvagerie de soldats allemands enrôlés par le régime nazi. Un seul en survécut, le lieutenant DE MONFORT du 27^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpains (Lieutenant MONNIER dans la résistance) qui n'était autre que le Prince NAPOLEON.

En présence des maires des communes d'Ecueillé, de Villegouin, de Frédille et

Luçay-le-Mâle, des associations patriotiques, du Capitaine de Frégate de réserve TAILLANDIER, des pompiers du C.P.I. de Heugnes, des porte-drapeaux, des descendants des hommes honorés ce jour et d'habitants de la commune et communes avoisinantes, le Maire, Philippe KOCHER rappela le déroulé de cette tragédie .

Moment d'émotion lors de la prise de parole de Georges LAMIRAULT, au nom des enfants des artificiers : *« Parmi ces victimes se trouvaient nos pères. Ils furent massacrés, exterminés sauvagement sur place par ces barbares... Pour nous leurs enfants, cet instant a profondément bouleversé notre vie... Merci à la mairie de Heugnes, aux associations patriotiques de perpétuer leur mémoire chaque année en ce 28 août»*

Jean MOREAU et ROBERT VALLEE, de l'ANACR, ont orchestré la cérémonie. Un dépôt de gerbes au pied de la stèle, la Marseillaise, le chant des partisans et une minute de silence ont clos la cérémonie à la mémoire de Léopold LINARES, Paul BARON, Onésime ADAM, Roland LAMIRAULT et Albert LAURENT.



Inauguration « Livres Libres »



Livres Libres a été inauguré le samedi 02 septembre dernier en présence d'élus et d'habitants.

Son fonctionnement est simple : vous pouvez mettre un livre dans les étagères, vous pouvez en retirer un et le garder chez vous autant de temps que vous le voulez.

Vous le reposez dans les étagères une fois que vous l'avez lu, l'important étant de ne pas laisser à la maison des livres qu'on a lus et dont on n'a plus l'utilité.

Le principe, c'est de partager et de faire circuler les livres entre tout le monde.

Quoi de neuf dans l'agenda ?

Bio-déchets :

Pensez à venir retirer vos bio-seaux qui sont disponibles à la Mairie.

Cérémonie commémorative du 11 novembre :

9h15 : rassemblement à la Mairie

9h30 : messe suivie du dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts.

Vin d'honneur à la Mairie à la fin de la cérémonie.

Noël des Aînés :

Jeudi 16 décembre : distribution des colis dans la matinée **ou** repas, pour les inscrits, à 12h15 au restaurant : « Chez Babette » à Pellevoisin (sous réserve de l'évolution de la pandémie de COVID 19).

Vœux du Maire et de son conseil municipal :

Vendredi 7 janvier 2022 à 18h30 à la Maison des associations (sous réserve de l'évolution de la pandémie de COVID 19).



INFORMATIONS DIVERSES

Horaires perturbés suite à la COVID-19

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h

Téléphone : 02 54 39 01 85

Fax : 09 70 32 43 77

Courriel : mairie.heugnes@wanadoo.fr

Site internet : www.heugnes.fr

Relais bibliothèque : 02 54 38 57 22

E-mail:

mediatheque.pellevoisin@orange.fr

Le mercredi de 14 h à 16 h 30

Le samedi de 9 h 30 à 12 h

Médiathèque d'Écueillé :

02 54 40 59 10

E-mail :

mediatheque.ecueille@orange.fr

Mardi et vendredi

de 15 h - 18 h

Mercredi de 10 h - 12 h

et 15 h - 18 h

Samedi de 9 h - 12 h

Mission Locale Jeunes :

02 54 07 70 00

URGENCES :

SAUR : 05 87 23 10 00

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Accueil sans-abri 115

Brigade de gendarmerie d'Écueillé

Accueil le lundi de 14 h à 19 h et le samedi de 8 h à 12 h.

Pour toute urgence, composer le 17

Messes : le dimanche

Pellevoisin : 11h Ecueillé : 10h30

Bureau Familles Rurales:

02 54 39 09 27 Permanences :

Mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et

de 12 h 45 à 17 h à Pellevoisin,

5 bis rue Jean Giraudoux

Conciliateur de Justice :

Mairie de Valençay :

1er et 3ème jeudi du mois.

Contact : tél. 06 30 43 41 16 ou

pierre.latour@conciliateurdejustice.fr

Bureau de LA POSTE

Pellevoisin

Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 20

Dernière levée du courrier à 15 h

Ramassage des ordures

ménagères:

Vendredi matin (sauf jour férié en semaine alors ramassage le samedi matin).

Horaires de la déchetterie :

Lundi de 9 h à 12 h.

Vendredi et samedi de 9 h à 12 h et

de 13 h 30 à 17 h.

France Services Valençay

02 54 29 46 36

MSA : Mutualité Sociale Agricole

s'adresser à Valençay au 02 54 29 46 36

Permanences sociales :

Pour rencontrer une assistante sociale de la

DPDS, prendre rendez-vous au

02 54 00 18 99.

Transport de car l'Aile Bleue :

Service à la demande : 0 800 77 86 21

19 lignes de transport sur le territoire de

l'Indre.

État civil :

Décès de Monsieur Jubert André le 16 septembre 2021